

## **REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS**

-

# Comité de suivi des travaux

-

## **Compte-rendu de la séance du 17 mai 2013**

### **Participants :**

Elisabeth BOURGUINAT - Secrétaire de l'association Accomplir  
Jacques CHAVONNET – Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles  
Eric DOBLER – Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles  
Laurianne DUPLAIN – RATP, Communication  
Valérie GEBURTIG – RATP, Chef de projet Pôle Transport  
Jean REDEUIL – Bagagerie Mains libres  
Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles  
Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication  
Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

### **Excusés :**

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination  
Emmanuel COCHER – Paroisse Saint-Eustache  
Joëlle DUCROCQ – RATP, Communication  
Michèle HAEGY – Mairie du 1<sup>er</sup> arr., Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements  
Georges-Etienne JOJOT – Directeur du restaurant « Le Louchebem »  
André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation  
Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles  
Laetitia MOUGENOT – Association Vivre au Centre

### **1) Concertation sur le kiosque à musique**

Mme Bourguinat relaie l'information suivante auprès des membres du comité concernant le kiosque à musique : suite au courrier de Mme Bourguinat, Ian Brossat, Président de la SemPariSeine accepte d'engager une discussion sur le fonctionnement futur du kiosque à musique. Mme Bourguinat souhaite aborder lors de cette réunion les thèmes du fonctionnement du kiosque, de la sonorisation et de la modularité de cet équipement.

Une réunion aura lieu le 6 juin à 19h (date et lieu en attente de confirmation officielle) avec les membres du comité de suivi intéressés par ce sujet.

M. Hucher propose que les personnes cooptées par un membre du comité de suivi puissent se joindre à cette réunion.

M. Hucher confirmera la date, le lieu et l'heure de cette réunion préparatoire lors d'un prochain mail.

### **2) Barrières place M. Quentin**

M. Dobler a remarqué que les barrières permettant de gérer l'accès à la rue Berger sur la place M. Quentin avaient été enlevées lors de la visite d'une personnalité. M. Dobler demande s'il serait possible de les enlever en permanence pour faciliter l'accès à la rue Berger.

M. Hucher ne verrait pas d'inconvénient à laisser libre l'accès, mais indique que ces barrières ont été mises en place à la demande du commissariat de Police et que la SemPariSeine ne peut les enlever sans leur accord.

### **3) Remblais allégés « Nidaplast » dans le jardin**

Mme Bourguinat souhaite savoir si les matériaux utilisés pour remblayer le jardin, notamment le « Nidaplast », ne sont pas des matériaux fragiles à basse température et peu résistants à l'oxydation et aux cassures et donc potentiellement avec une durée de vie limitée.

M. Hucher indique que cette question a été posée au maître d'œuvre du jardin et que celui-ci confirme que ce matériau garantit une durée de vie très longue comme pour tout ouvrage de génie civil. Ce matériau a bien évidemment été homologué et a reçu un avis favorable du bureau de contrôle. Pour plus d'informations et d'exemples de réalisations avec ce matériau, le site du fabricant est consultable en ligne (<http://www.nidaplast.com/fr>).

### **4) Surface végétalisée du jardin**

Mme Bourguinat souhaite savoir s'il y a eu une erreur dans le chiffre indiqué par Philippe Raguin dans la vidéo Coté Chantier N°5, selon lequel 8 000 m<sup>2</sup> du jardin seront végétalisés contrairement au 12 000 m<sup>2</sup> annoncés pendant la concertation.

M. Hucher indique qu'il s'agit d'une erreur de langage de la personne interviewée dans la vidéo et qu'il y aura bien 12 000 m<sup>2</sup> de surface végétalisée dans le jardin.

### **5) Problèmes de circulation des piétons liés aux livraisons rue Berger**

Mme Bourguinat informe que des riverains se sont plaints de leur difficulté de circulation dans la rue Berger lors des livraisons de l'hôtel Citadines principalement en matinée. Du fait de la largeur réduite de la rue avec la palissade, ces camions empêchent la circulation des piétons, vélos et personnes avec des poussettes.

M. Hucher a également observé que certains chauffeurs-livreurs de Citadines obstruent la rue devant l'accès de livraison quand d'autres se garent un peu plus loin au niveau de Pizza Hut pour laisser le passage libre dans la rue. M. Hucher fera prochainement un courrier de rappel à Citadines pour sensibiliser leurs livreurs aux comportements les plus citoyens.

### **6) Carrefour Turbigo / E. Marcel : réunion sur site avec le service de la voirie**

M. Chavonnet souhaite savoir quand aura lieu la réunion sur site avec le service de la voirie concernant l'aménagement du carrefour des rues Turbigo et E. Marcel.

En l'absence de Mme Haegy, la réponse sera apportée au comité suite à l'envoi du présent compte-rendu.

### **7) Positionnement de la sculpture l'Ecoute**

M. Chavonnet souhaite savoir si la sculpture l'Ecoute a été repositionnée à son emplacement définitif, et si oui pourquoi a-t-elle été orientée différemment.

M. Hucher confirme que la sculpture se trouve désormais à son emplacement définitif au milieu des gradins de la future place, la sculpture a été réorientée de 90°. Cet emplacement est conforme aux visuels présentés en réunion publique « GTT Place René Cassin » du 16 juin 2010 (site internet : [http://www.paris.fr/accueil/urbanisme/l-amenagement-du-quartier-des-halles/en-2010/rub\\_9650\\_dossier\\_13460\\_port\\_23750\\_sheet\\_15782](http://www.paris.fr/accueil/urbanisme/l-amenagement-du-quartier-des-halles/en-2010/rub_9650_dossier_13460_port_23750_sheet_15782) => visuels de la version 2 disponibles pages 16 / 19 / 21), emplacement qui a ensuite été validé en Conseil de Paris en octobre 2010.

#### **8) Nomination de D. Hucher au poste de Directeur Général de la SemPariSeine**

M. Chavonnet félicite M. Hucher pour sa promotion au poste de Directeur général de la SemPariSeine et souhaite savoir si cette nomination entrainera des changements dans le fonctionnement du comité de suivi.

M. Hucher indique que cette nomination n'entrainera aucun changement dans le fonctionnement du comité de suivi puisque M. Hucher conserve son rôle de Directeur du réaménagement des Halles.

#### **9) Confirmation de la fermeture/déménagement de la salle de billard**

M. Chavonnet souhaite savoir si la fermeture ou le déménagement de la salle de billard des Halles sont confirmés.

M. Hucher indique qu'il n'a pas reçu de nouvelles informations sur cette question de la part de la Ville.

#### **10) Plaintes liées au bruit la nuit et le samedi**

M. Chavonnet souhaite que lui soit confirmé que les travaux ayant lieu entre 20h et 22h la semaine et pendant la journée du samedi ne sont dus qu'aux travaux concernant la construction de la Canopée.

M. Hucher confirme que ces travaux ne concernent que les travaux de construction de la charpente et du platelage métallique de la Canopée et qu'il s'agit de travaux peu bruyants.

#### **11) Fin du chantier de l'égout rue de la Ferronnerie**

M. Chavonnet souhaite savoir quand sera terminé le chantier sur l'égout rue de la Ferronnerie.

Mme Geburtig indique ce chantier sera terminé le 31 mai ce qui permettra de débiter les travaux de fermeture complète en palissade toute hauteur de cette partie de l'emprise du chantier RATP.

#### **12) Nombreux tags sur l'emprise RATP place Marguerite de Navarre**

M. Chavonnet souhaite savoir quand seront nettoyés les nombreux tags apparus sur les panneaux d'information présents sur l'emprise de chantier RATP place M. de Navarre.

Mme Duplain indique que les panneaux concernés ont déjà été remplacés une première fois et qu'ils seront prochainement nettoyés pour ceux récemment tagués.

#### **13) Circulation dans le passage rue des Halles / rue de la Ferronnerie**

M. Chavonnet rappelle au comité qu'un problème de circulation se pose dans le passage rue des Halles rue de la Ferronnerie avec les 2 roues qui circulent dangereusement à coté des piétons.

Mme Geburtig indique qu'un premier panneau de signalétique « cyclistes, pied à terre » sera prochainement mis en place et que si le problème subsiste, un nouveau signalement sera fait auprès des services de la voirie.

M. Chavonnet demande à ce qu'une signalétique spécifique soit mise en place pour empêcher la circulation des 2 roues dans ce passage.

#### **14) Passage piéton dangereux rue des Halles / place M. de Navarre**

M. Chavonnet souhaite savoir si des aménagements ont été prévus pour sécuriser le passage piéton reliant la rue des Halles à la place M. de Navarre. Passage qui s'avère dangereux du fait du peu de visibilité pour les piétons entre la voie circulée et la palissade du chantier RATP.

Mme Geburtig indique que les premiers aménagements vont être prochainement réalisés avec la mise en place de coussinets, de zébras et d'un panneau K8 avec flash à éclat. M. Chavonnet a apprécié le retrait en cours de la palissade qui améliorera la visibilité respective des piétons et des automobiles.

#### **15) Stationnement gênant rue des Halles**

M. Chavonnet souhaite connaître les mesures prises pour améliorer le respect du stationnement rue des Halles.

Mme Geburtig indique que des potelets vont être mis en place pour interdire le stationnement sauvage sur la zone en zébras située à côté du passage piéton. L'aire de stationnement pour les taxis située devant la Poste sera remplacée par des places de stationnement classiques.

### **16) Nuisance sonore de marteau piqueur sur le chantier RATP**

M. Chavonnet indique qu'un riverain habitant au 31 rue de la Ferronnerie s'est plaint de nuisances sonores apparemment liées à l'usage du marteau piqueur en matinée vers 8h30.

Mme Geburtig indique qu'il n'y a pas de travaux nécessitant l'usage du marteau piqueur en extérieur et que le chantier débute à 8h. En sous-sol, l'usage du marteau piqueur ne débute qu'à partir de 10h.

M. Dobler confirme que ces derniers jours il y a bien eu, à plusieurs reprises, des bruits de marteaux piqueurs sur le chantier Place Marguerite de Navarre avant 10h. Le Novotel a interpellé la RATP à ce sujet car cela s'entendait dans l'hôtel et des tests de marteaux piqueurs sont prévus courant de la semaine prochaine afin de déterminer les zones sensibles qui nécessiteront une intervention plus appropriée.

La RATP a rappelé aux entreprises travaillant sur la Place et dans les sous-sols qu'ils ne devaient intervenir que dans les plages horaires 10h-18h comme l'a fait remarquer Mme Geburtig lors d'une réunion d'information avec le Novotel le jour même.

### **17) Installation de bungalows non prévus sur l'emprise de chantier devant le Novotel**

M. Dobler fait remarquer qu'en milieu de semaine des bungalows de chantier de deux étages ont été installés devant la façade principale de l'hôtel sur la place Marguerite de Navarre sans savoir pourquoi et sans information au préalable ce qui n'est pas très approprié pour l'aspect général de la Place.

M. Dobler demande à Mme Geburtig la raison de cette installation et demande que ledit bungalow soit aménagé avec un visuel qui le rend plus acceptable.

Mme Geburtig confirme qu'elle demandera au service de communication de la RATP d'étudier un visuel et reviendra vers le Novotel pour lui faire une proposition.

### **18) Exemplaies papier du Bilan 2012 de la charte chantier**

M. Chavonnet souhaite que soit remis un exemplaire papier du bilan 2012 de la charte aux membres du comité.

M. Bouzidi remet un exemplaire imprimé et relié du bilan 2012 de la charte aux membres du comité présents. Pour les personnes absentes, le bilan 2012 de la charte est disponible en téléchargement sur le site internet du projet : <http://www.parisleshalles.fr/le-chantier/la-charte-chantier-00544>.

### **19) Plan d'aménagement du jardin**

M. Chavonnet souhaite disposer d'un plan détaillé du futur jardin.

M. Hucher indique que le plan du jardin n'a pas évolué depuis la plaquette de présentation du futur jardin (téléchargeable en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.parisleshalles.fr/sites/default/files/Plaket%20Futur%20Jardin%20Halles.pdf>)

Des précisions sont apportées par M. Hucher concernant les fontaines à boire qui seront au nombre de 6 dans le jardin. 4 dans la partie Ouest dont 2 dans l'allée nord/ sud qui longe la Bourse du commerce, 1 dans le cours central à proximité de l'éclairage zénithal de la rue des Cinémas et 1 à proximité de l'oculus du Forum des Images et de la place R. Cassin. 2 dans la partie Est dans l'allée nord/sud entre la porte St Eustache et la porte Pont Neuf.

M. Hucher confirme également qu'il y aura bien des miroirs d'eau au sortir de la Canopée en partie est du jardin qui pourront fonctionner suivant 3 registres principaux : soit à sec et circulaire, soit en nappe d'eau miroir circulaire pieds nus, soit en jets d'eau circulaires, dans les mêmes conditions que les installations existantes du parc Citroën.

Enfin, l'emplacement du kiosque n'est pas encore arrêté mais il sera inséré dans l'un des pentagones du plan d'aménagement du jardin en partie est.

### **20) Eclairage et mobilier du futur jardin**

M. Chavonnet souhaite savoir si l'éclairage du futur jardin est déjà défini et s'il y a un plan ou des images disponibles.

M. Hucher indique qu'il fera parvenir aux membres du comité une photo des lampadaires retenus qui accueilleront également des caméras de vidéosurveillance.

M. Hucher précise que les poubelles qui seront installées dans le futur jardin seront celles de la Ville de Paris qui seront sélectionnées en juin 2013 en liaison avec la préfecture de police.

**21) Date de la prochaine réunion publique**

M. Hucher demande aux membres du comité s'ils souhaitent fixer la période de la prochaine réunion publique.

Les membres du comité indiquent que la période souhaitée sera exprimée lors du prochain comité de suivi prévu début juillet 2013 et pourrait être septembre prochain.

-

**Le prochain comité aura lieu le**

**MARDI 2 JUILLET 2013 A 16H30**

**A l'Espace Information du public**